



- p) Regroupement pour un Québec en santé      Invitation à rejoindre le Regroupement pour un Québec en santé
5. Rapport du Comité des travaux publics
  6. Rapport du Comité consultatif d'urbanisme
  7. Rapport du Comité consultatif en environnement
  8. Rapport du Comité des loisirs et de la culture
  9. Rapport de la Régie d'assainissement des eaux usées Piedmont/St-Sauveur
  10. Rapport de la Commission de la sécurité publique
  11. Rapport des activités de la Chambre de commerce et de tourisme de la Vallée de Saint-Sauveur
  12. Dépôt par le directeur général/secrétaire trésorier du certificat de demande de processus référendaire – PPCMOI – 300, chemin Beaulne
  13. Résolution – adoption finale de la résolution de PPCMOI – 300, chemin Beaulne
  14. Avis de motion – règlement #846-16 sur la tarification pour l'utilisation d'un bien, service et/ou activité de la municipalité, certificats et permis
  15. Résolution – dispense de lecture – règlement #846-16
  16. Résolution – approbation de la version révisée du plan d'intervention
  17. Résolution – acceptation du décompte no. 1 – travaux en conformité avec le plan d'intervention – Inter Chantiers Inc. – 96 588,14 \$ (taxes incluses)
  18. Résolution – fermer le compte et la marge de crédit à la Banque Nationale
  19. Résolution – embauche de Mme Danielle Fournier aux relations avec les citoyens relativement aux travaux en conformité avec le plan d'intervention
  20. Résolution – autoriser le maire et le directeur général/secrétaire trésorier à signer une entente de servitude avec Mme Denise St-Pierre
  21. Résolution – autoriser le maire et le directeur général/secrétaire trésorier à signer une entente de servitude pour le 301, chemin du Cap
  22. Résolution – mandat à la compagnie Solmatech pour la surveillance des travaux de pavage 2016-2
  23. Résolution – modifier la résolution #11648-0516 pour y lire 124 900 \$ (taxes non applicables)
  24. Résolution – autoriser la directrice des finances à libérer la somme de 5 000 \$ à la compagnie J. René Lafond Inc. – balai souffleur
  25. Résolution pour affecter la somme de 5 189,71 \$, qui a servi à payer l'achat et l'épandage de fibre dans les aires de jeux, au Fonds parcs et espaces verts
  26. Résolution – désigner Mme Édith Proulx, directrice des loisirs et de la culture et M. Gilbert Aubin, directeur général, à signer pour et au nom de la Municipalité de Piedmont l'entente de filtrage avec la Sûreté du Québec
  27. Résolution pour retirer l'offre de la quote-part dans la Salle Polyvalente
  28. Résolution – rabais - parc linéaire – hiver 2016-2017

29. Demandes de P.I.I.A.
  - a) 700, chemin Jean-Adam (enseigne)
  - b) Lot 2 313 037, place des Geais-Bleus
  - c) 210, chemin de la Montagne
30. Rapports sur la qualité de l'eau potable
31. Divers
32. Période de questions
33. Discours du maire sur la situation financière et les orientations pour 2017
34. Levée de l'assemblée

11864-1116

**Acceptation de l'ordre du jour**

Il est proposé par Monsieur Pierre Salois, appuyé par Madame Marie-Claire Vachon et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

**ADOPTÉE**

11865-1116

**Acceptation des procès-verbaux des assemblées du 3 octobre 2016 et du 17 octobre 2016**

Il est proposé par Madame Claudette Laflamme, appuyé par Monsieur Pierre Salois et résolu unanimement que les procès-verbaux des assemblées du 3 octobre 2016 et du 17 octobre 2016 soient acceptés tel que présentés.

**ADOPTÉE**

11866-1116

**Acceptation des comptes payables au 31 octobre 2016 ainsi que des comptes payés depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2016**

**ATTENDU** le certificat de disponibilité émis par le secrétaire trésorier;

Il est proposé par Madame Claudette Laflamme, appuyé par Monsieur Normand Durand et résolu unanimement que les comptes payables au 31 octobre 2016 au montant de 297 939,68 \$ et les comptes payés depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2016 au montant de 160 954,94 \$ soient acceptés tel que présentés.

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES CRÉDITS**

Je soussigné, Gilbert Aubin, secrétaire-trésorier, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires ou extra budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses décrites de cette résolution sont acceptées par le conseil municipal.

---

Gilbert Aubin, secrétaire-trésorier

**Correspondance**

a) **MRC des Pays-d'en-Haut**

Dépôt des procès-verbaux des assemblées du 13 septembre 2016 et du 20 septembre 2016.

**b) Régie intermunicipale des déchets de la Rouge**

Dépôt du procès-verbal de l'assemblée du 20 juillet 2016.

**c) Me Joanne Côté, avocate**

Dépôt du jugement de la cour Supérieure en date du 20 octobre 2016 relativement au 642, chemin des Bouleaux.

**d) MRC des Laurentides**

Dépôt du règlement #324-2016 concernant l'organisation d'un service de transport en commun intermunicipal des personnes desservant le territoire de la MRC des Laurentides et assurant une liaison avec de points situés sur le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut.

**e) Mme Josée Rainville – Sûreté du Québec – poste des Pays-d'en-Haut**

Programme « Cadets » édition 2017.

**f) Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire**

Dépôt de la proportion médiane et facteur comparatif exercice financier 2017

- Proportion médiane 98%
- Facteur comparatif 1.02

**g) M. Pierre Thibeault**

Accusé réception de notre lettre concernant le ralentisseur chemin des Peupliers.

**h) Opération Nez Rouge**

Demande de subvention.

**Résolution – demande de subvention – Opération Nez Rouge**

11867-1116

Il est proposé par Monsieur Pierre Salois, appuyé par Marie-Claire Vachon et résolu unanimement qu'une subvention de 500 \$ soit accordée à Opération Nez Rouge afin de les aider dans la poursuite de leurs activités.

**ADOPTÉE**

**i) M. Jean Beaudette**

Offre de services – « Sécurité civile municipale ».

**j) Mme Victoria Furone**

**k) Amyot Gélinas, comptables – Therrien Couture, avocats – Dunton Rainville, avocats**

Offres de services professionnels.

**l) L'Ombre-Elle**

Demande de subvention.

**m) Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur**

Accusé réception de notre correspondance du 26 septembre 2016.

**n) FADOQ**

Renouvellement – membre associé 2017.

**Résolution – renouvellement membre associé 2017**

11868-1116

Il est proposé par Monsieur Pierre Salois, appuyé par Madame Claudette Laflamme et résolu unanimement que la Municipalité de Piedmont renouvèle sa cotisation comme membre associé municipal du réseau FADOQ des Laurentides pour l'année 2017 et autorise de ce fait, la directrice des finances à émettre un chèque au montant de 125,00 \$ audit organisme.

**ADOPTÉE**

**o) Centre d'Aide pour les Personnes Traumatisées Crâniennes et Handicapés Physiques dans les Laurentides**

Demande de changement aux transports adaptés des MRC d'Argenteuil, Mirabel-Nord, des Pays-d'en-Haut, Antoine-Labelle et des Laurentides.

**p) Regroupement pour un Québec en santé**

Invitation à rejoindre le Regroupement pour un Québec en santé.

**Résolution – Regroupement pour un Québec en santé**

11869-11116

**ATTENDU QUE** les membres de l'exécutif du Regroupement pour un Québec en santé invitent la Municipalité à joindre ledit regroupement;

**DONC**, il est proposé par Madame Marie-Claire Vachon, appuyé par Madame Suzanne Nicholson et résolu unanimement que la Municipalité de Piedmont adhère au Regroupement pour un Québec en santé.

**ADOPTÉE**

**Rapport du Comité des travaux publics**

En l'absence de Monsieur Claude Brunet, Monsieur le maire Clément Cardin fait rapport des activités des travaux publics ainsi qu'un court résumé de la réunion du 13 octobre 2016.

**Rapport du Comité consultatif d'urbanisme**

Monsieur Normand Durand fait rapport des activités du service d'urbanisme ainsi qu'un résumé de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme qui s'est tenue le 27 octobre 2016.

**Rapport du Comité consultatif en environnement**

Madame Marie-Claire Vachon fait un résumé des activités du Comité consultatif en environnement ainsi qu'un résumé de la réunion du Comité qui s'est tenue le 11 octobre 2016.

**Rapport du Comité des loisirs et de la culture**

Madame Suzanne Nicholson fait un résumé de la réunion du Comité des loisirs et de la culture qui s'est tenue le 20 octobre 2016.

**Rapport de la Régie d'assainissement des eaux usées Piedmont/St-Sauveur**

Monsieur Pierre Salois fait rapport de la réunion de la Régie d'assainissement des eaux usées Piedmont/St-Sauveur qui s'est tenue le 6 octobre 2016.

**Rapport de la Commission de la sécurité publique – incendie**

Monsieur Pierre Salois fait rapport de la réunion de la Commission de la sécurité publique qui s'est tenue le 6 octobre 2016.

**Rapport des activités de la Chambre de commerce et de tourisme de la Vallée de Saint-Sauveur**

Monsieur Normand Durand fait un résumé des activités de la Chambre de commerce et de tourisme de la Vallée de Saint-Sauveur.

**Dépôt par le directeur-général/secrétaire-trésorier du certificat de demande de processus référendaire – PPCMOI – 300, chemin Beaulne**

Lors de l'assemblée du 3 octobre 2016, la Municipalité de Piedmont a adopté en deuxième présentation le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) pour l'immeuble situé au 300, chemin Beaulne.

Les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un processus référendaire devaient en soumettre la demande au plus tard le 25 octobre 2016.

Aucune demande n'a été présentée et de ce fait, ledit projet particulier de construction de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) pour le 300, chemin Beaulne est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.

11870-1116

**Résolution - adoption finale de la résolution - demande de projet particulier, de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) – 300, chemin Beaulne (lot 2 311 818) situé dans la zone R-3-246**

**ATTENDU QUE** le propriétaire du 300, chemin Beaulne a déposé une demande afin de pouvoir transformer son bâtiment de service au projet intégré en une résidence unifamiliale;

**ATTENDU QU'**actuellement, le terrain du bâtiment de service est très boisé et camoufle une partie du projet intégré à l'arrière;

**ATTENDU QUE** la conversion du bâtiment ne devrait pas causer de nuisances aux propriétés voisines;

**ATTENDU QUE** la seule non-conformité du projet est l'usage projeté, soit l'usage unifamilial;

**ATTENDU QUE** le comité juge que la demande devrait être approuvée tout en limitant la possibilité de déboisement du terrain;

**ATTENDU QUE** le comité juge que la conversion du bâtiment en maison unifamiliale s'agencera aux usages déjà présents dans le secteur;

**DONC**, il est proposé par Monsieur Normand Durand, appuyé par Madame Suzanne Nicholson et résolu unanimement que la Municipalité de Piedmont **ACCEPTE** la demande de projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble pour le 300, chemin Beaulne (lot 2 311 818) situé dans la zone R-3-246 aux conditions suivantes :

1. Limiter l'agrandissement possible du bâtiment principal à l'espace réservé au stationnement à la droite du bâtiment (2 cases);
2. Interdire tout bâtiment ou construction accessoire à l'exception d'une remise à jardin;
3. Nonobstant ce qui précède, la réalisation des travaux ci-haut mentionnés doit être conforme à l'ensemble des normes et règlements en vigueur.

Il est bien entendu que le présent projet ne s'applique qu'au bâtiment existant et qu'en aucun cas il n'autorise la construction d'un nouveau bâtiment principal.

**ADOPTÉE**

**Avis de motion – règlement #846-16 sur la tarification pour l'utilisation d'un bien, service et/ou activité de la municipalité, certificats et permis**

Avis de motion est par la présente donné par Madame Claudette Laflamme à l'effet qu'elle présentera lors d'une prochaine assemblée un règlement portant le numéro 846-16, règlement sur la tarification pour l'utilisation d'un bien, service et/ou activité de la municipalité, certificats et permis.

11871-1116

**Résolution – dispense de lecture – règlement #846-16**

Il est proposé par Monsieur Pierre Salois, appuyé par Madame Marie-Claire Vachon et résolu unanimement que dispense de lecture soit donnée relativement au règlement #846-16, règlement sur la tarification pour l'utilisation d'un bien, service et/ou activité de la municipalité, certificats et permis, dû au fait qu'une copie dudit règlement a été soumise à tous les membres du conseil lors de la présente séance et que ledit règlement est disponible à quiconque veut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau.

**ADOPTÉE**

11872-1116

**Résolution – approbation de la version révisée du plan d'intervention**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Piedmont a adopté son plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout et des chaussées en date de février 2017;

**ATTENDU QUE** le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a demandé d'apporter des corrections audit plan d'intervention;

**ATTENDU** le plan d'intervention révisé par la firme Équipe Laurence, experts-conseils, en date du 6 septembre 2016;

**DONC**, il est proposé par Madame Claudette Laflamme, appuyé par Madame Suzanne Nicholson et résolu unanimement que la Municipalité de Piedmont approuve le plan d'intervention révisé en date du 6 septembre 2016 pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout et des chaussées préparé par Équipe Laurence, experts-conseils.

**ADOPTÉE**

11873-1116

**Résolution – acceptation du décompte no. 1 – travaux en conformité avec le plan d'intervention – Inter Chantiers Inc. – 96 588,14 \$**

**ATTENDU** la recommandation de paiement d'Alexandre Latour, ingénieur d'Équipe Laurence, experts-conseils;

**DONC**, il est proposé par Monsieur Normand Durand, appuyé par Madame Claudette Laflamme et résolu unanimement que la Municipalité de Piedmont accepte le décompte no. 1 au montant de 96 588,14 \$ pour les travaux exécutés par la compagnie Inter Chantiers Inc. et autorise de ce fait la directrice des finances à procéder au paiement dudit montant à la compagnie Inter Chantiers Inc., le tout en conformité avec la recommandation de paiement en date du 24 octobre 2016.

**ADOPTÉE**

**Résolution – fermer le compte et la marge de crédit à la Banque Nationale**

**ATTENDU** la recommandation du Comité des finances;

11874-1116

**DONC**, il est proposé par Madame Claudette Laflamme, appuyé par Marie-Claire Vachon et résolu unanimement que la directrice des finances soit mandatée à procéder à la fermeture des comptes que la Municipalité détient à la de Banque Nationale de Saint-Sauveur.

**ADOPTÉE**

**Résolution – embauche de Madame Danielle Fournier aux relations avec les citoyens relativement aux travaux en conformité avec le plan d'intervention**

11875-1116

**ATTENDU QUE** la Municipalité procède présentement à la réfection de certaines sections de son réseau d'aqueduc en conformité avec son plan d'intervention;

**ATTENDU QUE** les travaux nécessitent des fermetures d'eau et de l'information auprès des citoyens;

**ATTENDU** les recommandations du Comité des travaux publics;

**DONC**, il est proposé par Madame Suzanne Nicholson, appuyé par Monsieur Normand Durand et résolu unanimement que la Municipalité de Piedmont embauche Mme Danielle Fournier comme responsable des relations avec les citoyens pour les travaux dans le cadre du plan d'intervention.

Ses honoraires seront de l'ordre de 28,50 \$/heure, le tout tel qu'amplement détaillé dans son offre de services du 11 octobre 2016.

**ADOPTÉE**

**Résolution – autoriser le maire et le directeur général/secrétaire trésorier à signer une entente de servitude avec Mme Denise St-Pierre**

11876-1116

**ATTENDU QUE** la Municipalité avait signé une entente de servitude avec Mme Christel Menningen sur une partie du lot 5 742 888 pour l'installation d'un égout pluvial;

**ATTENDU QUE** Mme Menningen a vendu une parcelle de terrain à Mme Denise St-Pierre;

**DONC**, il est proposé par Monsieur Pierre Salois, appuyé par Madame Marie-Claire et résolu unanimement que le M. le maire et le directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité une entente de servitude avec Mme Denise St-Pierre pour l'installation d'un égout pluvial sur une parcelle du lot 5 742 888;

Que Me Françoise Major, notaire, soit mandatée à préparer le contrat de servitude entre la Municipalité de Piedmont et Mme Denise St-Pierre.

Il est bien attendu que les honoraires du notaire instrumentant seront à la charge de la Municipalité de Piedmont.

**ADOPTÉE**

**Résolution – autoriser le maire et le directeur général/secrétaire trésorier à signer une entente de servitude pour le 301, chemin du Cap**

11877-1116

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Piedmont a signé une entente de servitude avec la Succession Gérard Beaudry (Mme Louise Vaillancourt) sur une partie du

lot 2 315 327 pour y installer un égout pluvial;

**ATTENDU QUE** Mme Louise Vaillancourt a vendu ledit immeuble à M. Olivier Gélinas;

**DONC**, il est proposé par Madame Claudette Laflamme, appuyé par Madame Marie-Claire Vachon et résolu unanimement que le maire et le directeur général/secrétaire trésorier soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Piedmont une entente avec M. Olivier Gélinas pour obtenir une servitude sur une partie du lot 2 315 327.

Que Me Françoise Major, notaire, soit mandatée à préparer le contrat de servitude entre la Municipalité de Piedmont et M. Olivier Gélinas.

Il est bien attendu que les honoraires du notaire instrumentant seront à la charge de la Municipalité de Piedmont.

**ADOPTÉE**

11878-1116

**Résolution – mandat à la compagnie Solmatech Inc. pour la surveillance des travaux de pavage 2016-2**

**ATTENDU QUE** la Municipalité effectue présentement des travaux de pavage;

**ATTENDU QU'**il est impératif d'embaucher des professionnels pour le contrôle de matériaux;

**ATTENDU** les recommandations du Comité des travaux publics;

**DONC**, il est proposé par Monsieur Pierre Salois, appuyé par Madame Marie-Claire Vachon et résolu unanimement que la Municipalité de Piedmont requière les services de la firme Solmatech Inc. pour le contrôle des matériaux relativement aux travaux de pavage 2016-2 dans la Municipalité. Les honoraires seront de 5 919 \$, plus les taxes applicables, le tout tel qu'amplement détaillé dans son offre de services du 6 octobre 2016

**ADOPTÉE**

11879-1116

**Résolution – modifier la résolution 11648-0516 pour y lire 124 900 \$ (taxes non applicables)**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a adopté une résolution portant le numéro 11648-0516 pour l'achat du terrain situé à l'extrémité « est » du chemin du Pont;

**ATTENDU QUE** dans ladite résolution il était spécifié que le coût d'acquisition était de 124 900 \$, plus les taxes applicables;

**ATTENDU** les recommandations de Me Jacques Éthier, avocat, qui nous a informé qu'il n'y a pas de taxes applicables si le terrain est utilisé pour les besoins municipaux;

**ATTENDU QUE** ledit terrain sera utilisé qu'à des fins municipales les taxes ne sont pas applicables;

**DONC**, il est proposé par Madame Claudette Laflamme, appuyé par Madame Suzanne Nicholson et résolu unanimement que la résolution portant le numéro 11648-0516 soit modifiée pour y lire « 124 900 \$ (taxes non applicables).

**ADOPTÉE**

**Résolution – autoriser la directrice des finances à libérer la somme de 5 000\$ à la compagnie J. René Lafond Inc. – balai souffleur**

11880-1116

Il est proposé par Madame Claudette Laflamme, appuyé par Monsieur Pierre Salois et résolu unanimement que la directrice des finances soit autorisée à libérer la somme de 5 000 \$ à la compagnie J. René Lafond Inc. pour l'achat d'un balai souffleur.

**ADOPTÉE**

11881-1116

**Résolution – affecter la somme de 5 189,71 \$ ayant servi à payer l'achat et l'épandage de fibre dans les aires de jeux au Fonds parcs et espaces verts**

**ATTENDU** les recommandations du Comité des finances;

**DONC**, il est proposé par Madame Suzanne Nicholson, appuyé par Madame Claudette Laflamme et résolu unanimement que la directrice des finances soit autorisée à affecter la somme de 5 189,71 \$ ayant servi à payer l'achat et l'épandage de fibre dans les aires de jeux au Fonds parcs et espaces verts.

**ADOPTÉE**

11882-1116

**Résolution – désigner Madame Édith Proulx, directrice des loisirs et de la culture et M. Gilbert Aubin, directeur général, à signer pour et au nom de la Municipalité de Piedmont l'entente de filtrage avec la Sûreté du Québec**

Il est proposé par Madame Suzanne Nicholson, appuyé par Madame Claudette Laflamme et résolu unanimement que M. Gilbert Aubin, directeur général, et/ou Mme Édith Proulx, directrice du service des loisirs et de la culture soient autorisés pour et au nom de la Municipalité de Piedmont à signer l'entente de filtrage avec la Sûreté du Québec, poste de la MRC des Pays-d'en-Haut, concernant le filtrage des personnes appelées à œuvrer auprès des personnes vulnérables;

Que M. Gilbert Aubin, directeur général/secrétaire-trésorier, et/ou Mme Édith Proulx, directrice du service des loisirs et de la culture, soient autorisés à récupérer des enveloppes au poste de la Sûreté du Québec de la MRC de Pays-d'en-Haut qui contiennent les réponses des vérifications;

Que M. Gilbert Aubin, directeur général/secrétaire-trésorier, et/ou Mme Édith Proulx, directrice du service des loisirs et de la culture, soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Piedmont tous les formulaires requis venant consentir à procéder à une vérification pour le secteur vulnérable avec la Sûreté du Québec, poste de la MRC des Pays-d'en-Haut, le tout dans le processus de filtrage des personnes appelées à œuvrer auprès des personnes vulnérables.

**ADOPTÉE**

11883-1116

**Résolution – retirer l'offre d'achat de la quote-part de Piedmont dans la Salle Polyvalente**

**ATTENDU QU'**en 2015, la Municipalité de Piedmont a offert à la MRC des Pays-d'en-Haut d'acheter la quote-part de cette dernière dans la Salle Polyvalente située au 146, chemin de la Gare à Piedmont ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité n'a pas reçu de réponse en date de ce jour et que de plus, elle a acquis d'autres propriétés ;

**DONC**, il est proposé par Madame Marie-Claire Vachon, appuyé par Madame Suzanne Nicholson et résolu unanimement que la Municipalité de Piedmont retire sa proposition d'achat de la quote-part de la MRC des Pays-d'en-Haut dans la Salle Polyvalente située à la Gare de Piedmont.

**ADOPTÉE**

11884-1116 **Résolution – rabais tarification – Parc linéaire – hiver 2016-2017**

Il est proposé par Madame Suzanne Nicholson, appuyé par Madame Claudette Laflamme et résolu unanimement que la Municipalité octroie un rabais aux citoyens de Piedmont lors de l'achat d'une passe de saison au Parc linéaire pour l'hiver 2016-2017, soit :

- 60 ans et plus 20\$ de rabais
- 59 ans et moins 15\$ de rabais

**ADOPTÉE**

11885-1116 **Demande de PIIA**  
**700, chemin Jean-Adam**

**ATTENDU QU'**une demande a été déposée afin d'installer une enseigne sur bâtiment pour un nouveau commerce situé au 700, Jean-Adam;

**ATTENDU QUE** l'enseigne proposée sera en Alupanel 1/4" identique aux autres enseignes du bâtiment;

**ATTENDU QU'**un cadre de cèdre noir sera installé autour de l'enseigne afin de se conformer aux conditions du conseil municipal et ainsi assurer une intégration aux enseignes du bâtiment;

**ATTENDU QUE** le fond de l'enseigne sera de couleur verte avec du lettrage noir et blanc;

**ATTENDU QUE** l'enseigne s'agence aux autres enseignes du bâtiment;

**ATTENDU** les recommandations favorables du Comité consultatif d'urbanisme;

**DONC**, il est proposé par Monsieur Normand Durand, appuyé par Madame Claudette Laflamme et résolu unanimement que la Municipalité de Piedmont **ACCEPTE** la demande d'analyse des critères du plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'implantation d'une enseigne sur bâtiment au 700, chemin Jean-Adam (Vert Vert Café Bistro), le tout en conformité avec la demande déposée le 17 octobre 2016.

**ADOPTÉE**

11886-1116 **Résolution – Demande de PIIA**  
**Lot 2 313 037, place des Geais-Bleus**

**ATTENDU QUE** le propriétaire du lot 2 313 037, place des Geais-Bleus, a déposé une demande afin de construire une résidence unifamiliale sur ledit lot;

**ATTENDU QUE** le revêtement de la maison serait en Canexel de couleur « barista » (brun) et en pierres de couleur « gris nuancé »;

**ATTENDU QUE** la toiture serait en bardeaux d'asphalte de couleur « noire 2 tons »;

**ATTENDU QUE** des éléments tels qu'une avancée pour l'entrée principale vient briser la linéarité du bâtiment et ajoute du volume à celui-ci;

**ATTENDU QUE** les couleurs retenues sont sobres et s'agenceront à l'environnement et aux bâtiments voisins;

**ATTENDU** les recommandations favorables du Comité consultatif d'urbanisme;

**DONC**, il est proposé par Monsieur Normand Durand, appuyé par Madame Suzanne Nicholson et résolu unanimement que la Municipalité de Piedmont **ACCEPTE** la demande d'analyse des critères du plan d'implantation et d'intégration architecturale pour la construction d'une résidence unifamiliale sur le lot 2 313 037, place des Geais-Bleus, le tout en conformité avec la demande déposée le 13 octobre 2016.

### **ADOPTÉE**

11887-1116

#### **Résolution – Demande de PIIA 210, chemin de la Montagne**

**ATTENDU QUE** le propriétaire du 210 chemin de la Montagne a déposé une demande afin d'ajouter un abri d'auto à la résidence et de remplacer le revêtement extérieur de la résidence;

**ATTENDU QUE** le revêtement des trois murs à l'exception du mur de façade sera en Canoxel de couleur « sable »;

**ATTENDU QU'**une partie de la façade principale sera en Canoxel de couleur « sable » et que le reste de ladite façade restera en agrégat qui sera repeint de couleur « sable »;

**ATTENDU QUE** les travaux rehausseront l'apparence du bâtiment et que la couleur retenue est sobre et s'agencera avec l'environnement;

**ATTENDU QUE** le demandeur souhaite aussi construire un abri d'auto permanent sur le mur droit de la résidence, adjacent à la porte de garage déjà existante;

**ATTENDU QUE** l'abri d'auto sera fait de poteaux de bois et que la toiture sera en bardeaux d'asphalte de la même couleur que celui de la maison;

**ATTENDU QUE** la construction ajoutera du volume au bâtiment existant;

**ATTENDU QUE** les travaux amélioreront l'apparence générale du bâtiment;

**ATTENDU** les recommandations favorables du Comité consultatif d'urbanisme;

**DONC**, il est proposé par Monsieur Normand Durand, appuyé par Madame Suzanne Nicholson et résolu unanimement que la Municipalité de Piedmont **ACCEPTE** la demande d'analyse des critères du plan d'implantation et d'intégration architecturale pour des travaux de rénovations extérieures au 210, chemin de la Montagne, le tout en conformité avec la demande déposée le 13 octobre 2016.

### **ADOPTÉE**

#### **Rapport sur la qualité de l'eau potable**

Monsieur Clément Cardin, maire, informe les citoyens que l'eau potable est d'excellente qualité et que la Municipalité procède à une chloration mineure de son réseau d'aqueduc présentement.

**Résolution – autoriser la directrice des finances à libérer le dépôt au montant de 11 753,54 \$ - Machineries St-Jovite Inc.**

11888-1116

Il est proposé par Madame Claudette Laflamme, appuyé par Monsieur Normand Durand et résolu unanimement que la directrice des finances soit autorisée à libérer le dépôt au montant de 11 753,54 \$ à la compagnie Machineries St-Jovite Inc.

**ADOPTÉE**

11889-1116

**Résolution – prolongement du contrat de Mme Fauve Cloutier – horticulture**

**ATTENDU QUE** le mandat de Mme Fauve Cloutier devait se terminer le 18 novembre 2016;

**ATTENDU QUE** Mme Cloutier a besoin d'une semaine additionnelle pour préparer sa saison 2017;

**DONC**, il est proposé par Madame Suzanne Nicholson, appuyé par Monsieur Normand Durand et résolu unanimement que le contrat de Mme Fauve Cloutier soit prolongé jusqu'au 25 novembre 2016 inclusivement.

**ADOPTÉE**

**Discours du maire sur le budget 2017**

M. Clément Cardin, maire, fait la lecture de son rapport sur la situation de la municipalité, les prévisions pour l'année se terminant le 31 décembre 2016 et les grandes orientations pour l'année 2017.

**Période de questions**

Le Conseil prend bonne note des questions posées par les personnes présentes et Monsieur le maire répond aux questions. Les réponses qui ne peuvent être données ce jour, le seront lors d'une prochaine assemblée.

11890-1116

**Levée de l'assemblée**

Considérant que tous les sujets à l'ordre du jour sont épuisés, il est proposé par Monsieur Normand Durand, appuyé par Monsieur Pierre Salois et résolu unanimement que l'assemblée soit levée.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
**CLÉMENT CARDIN,**  
Maire

\_\_\_\_\_  
**GILBERT AUBIN,**  
Secrétaire-trésorier

Je, Clément Cardin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 1442(2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
**CLÉMENT CARDIN**  
Maire

